



Association de Jumelage de Pornic

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

BULLETIN D'ADHESION à l'AJP 2021-2022

Mme

Nom de l'adhérent : M

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Tél. portable :

Adresse mail :

L'adhésion annuelle (du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022) s'élève à **20 €**. Elle couvre **l'ensemble des membres d'un même foyer** (couple et enfants), elle est obligatoire pour participer aux activités organisées par l'AJP (Ateliers de langues, Echanges avec nos villes jumelles, ...) et être couvert par notre assurance.*

Règlement pour adhésion simple

Règlement par chèque à l'ordre de **l'Association de Jumelage de Pornic**
à remettre avec ce bulletin dans la **boîte aux lettres de l'Association à la Maison des Associations.**

A Pornic, le Signature :

* Les conditions générales d'adhésion sont disponibles sur le site internet de l'AJP

* Pour les adhérents inscrits aux ateliers de langue, l'adhésion se fait via le bulletin d'inscription aux ateliers de langue.